



Résidence EHPAD Le Prévallon

La résidence Le Prévallon, gérée par le CCAS, accueille des personnes âgées dépendantes pour de courts séjours ou de manière permanente.

En quelques mots...

La résidence Le Prévallon est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Saint-Brieuc. **Elle accompagne les personnes âgées, tout en préservant leur autonomie**, à travers une prise en charge globale comprenant l'hébergement, le soin, la restauration, la blanchisserie et les animations.

La résidence est habilitée pour **75 places** :

69 places en hébergement permanent,

6 places en hébergement temporaire.

Elle est composée de 70 chambres individuelles de 20 m² à 30 m² et de 3 chambres pour couple de 34 m².

Le restaurant de la résidence est ouvert aux personnes retraitées midi et soir, en semaine comme le week-end.

Les menus sont consultables ci-dessous. [En savoir plus sur les réservations, tarifs, etc.](#)

Demande d'admission en EHPAD

Complétez le **dossier Cerfa n° 14732*03** pour réaliser une demande d'admission en EHPAD.

Le dossier comporte :

Un volet administratif à renseigner par vos soins ou par toute personne habilitée,

Un volet médical à faire remplir par le médecin traitant.

Ce dossier permet au médecin coordonnateur de l'établissement d'émettre un avis médical sur la capacité médicale de prise en charge à l'EHPAD.

Les aides financières en EHPAD

Il est possible de solliciter les aides et subventions suivantes :

l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA),

l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH),

les aides au logement et une réduction fiscale pour les résidents imposables.

Ces aides sont calculées en fonction du niveau de ressources de la personne concernée.

L'EHPAD Le Prévallon reçoit une dotation globale APA de la part du Conseil départemental pour tous les résidents qu'il héberge.

Documentation complémentaire

Pour en savoir plus sur les structures d'accueil pour les personnes âgées, rendez-vous sur le site du Conseil départemental des Côtes d'Armor: <https://cotesdarmor.fr/vos-services/viatrajectoire>

Contactez la résidence



SOCIAL
SENIOR

Résidence Le Prévallon (EHPAD)

22 Av. Louis Loucheur

02 96 61 78 34

Itinéraire

Courriel

**SAINT
BRIEUC**

HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1
02 96 62 54 00
Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h
Sam : 9h-12h (formalités adm.)